

Dépôt du projet de loi 66

**« Notre région et tout le Québec vont en bénéficier »**

*- Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption*

Repentigny, le 24 septembre 2020 – Associant sa voix à celles de ses collègues de la MRC de L'Assomption, Madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC, accueille favorablement le récent dépôt du projet de loi 66, voué à renforcer et à stimuler l'économie québécoise.

« Ce projet de loi permettra de faciliter et d'accélérer la réalisation de nombreux grands travaux. En cette période d'incertitude économique, nous ne pouvons qu'appuyer cette initiative du gouvernement Legault, laquelle est directement liée à la relance économique du Québec », déclare d'entrée de jeu Chantal Deschamps.

### **Des attentes du monde municipal**

De l'avis des instances gouvernementales, ledit projet de loi permettra d'alléger certaines normes administratives et de réduire la lourdeur et la complexité du processus d'approbation de projets, sans pour autant en réduire la qualité ou en augmenter les coûts. Le gouvernement s'est aussi engagé à garantir l'intégrité des mécanismes d'octroi de contrats publics et à respecter les règles établies en matière de conformité environnementale, des mesures jugées essentielles par plusieurs acteurs d'importance, dont l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

### **Des annonces pour la MRC de L'Assomption**

Des 181 projets prioritaires retenus, 5 touchent directement le territoire de la MRC de L'Assomption, dont la construction de deux maisons des aînés sur le territoire, l'une à Repentigny, l'autre à L'Assomption. L'agrandissement accéléré de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, avec ses 70 lits additionnels, fait aussi partie de cette liste exhaustive.

Au chapitre des projets d'infrastructures routières y apparaît notamment la reconstruction du pont de Bailleul, qui enjambe la rivière L'Assomption, de même que l'ajout d'une voie réservée sur la route 341 entre l'autoroute 40 et la route 344, un axe de circulation majeur qui dessert les citoyens de L'Assomption, l'Épiphanie et ceux au nord-est de Repentigny.

### **Au bénéfice des citoyens, des familles et des entreprises**

« Ce sont tous des projets structurants, attendus et souhaités, intrinsèquement rattachés à la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens. Nous vivons une crise sans précédent et je suis d'avis que le gouvernement fait preuve d'innovation avec ce projet de loi. Je demeure persuadée que nous allons toutes et tous en bénéficier », de conclure Mme Chantal Deschamps.

-30-